



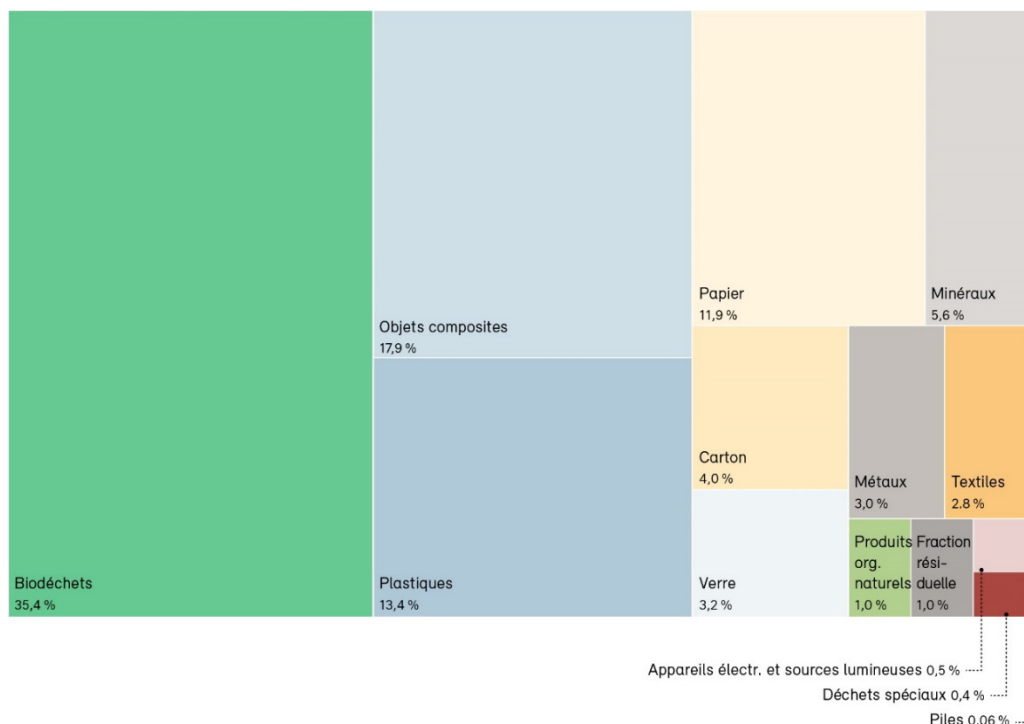
Fiche d'information

Date 21 novembre 2023

Composition des ordures en 2022

Dans le cadre de l'étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) « Analyse de la composition des ordures en 2022 », le contenu des sacs poubelles de 33 communes (500 kg par commune) a été trié puis réparti en 32 catégories de déchets. Une extrapolation pour toute la Suisse donne pour 2022 un total avoisinant 2,8 millions de tonnes d'ordures incinérées.

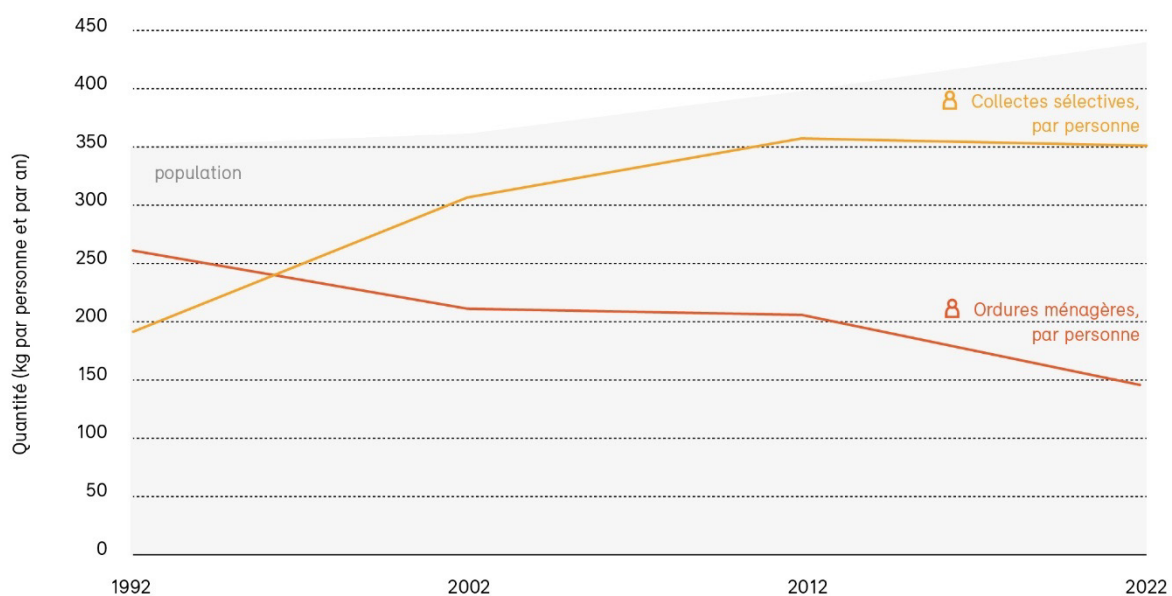
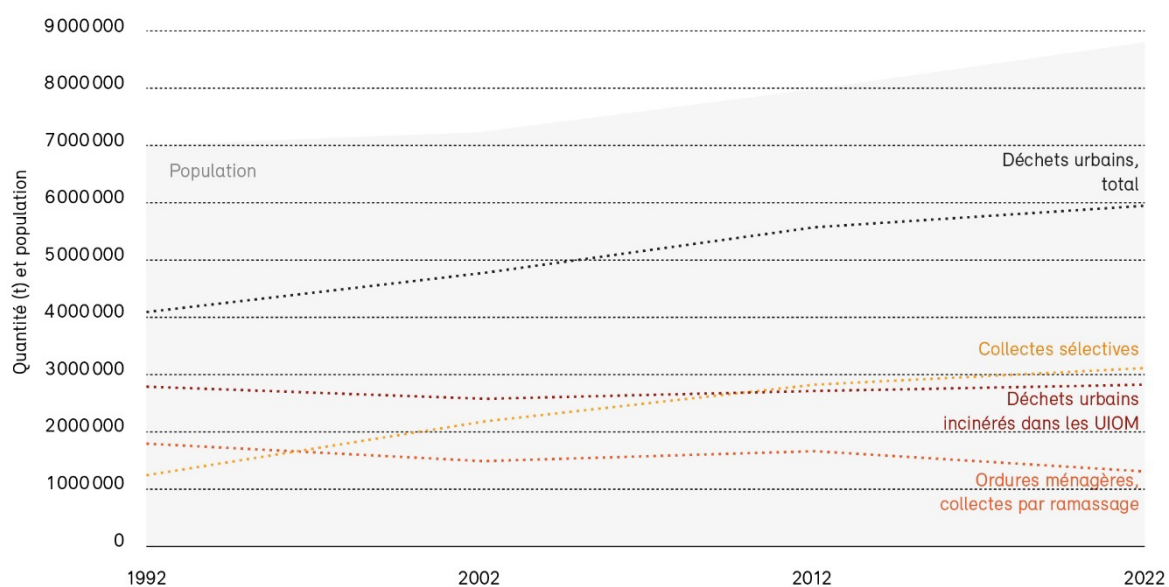
Les **biodéchets** (c'est-à-dire des déchets qui peuvent être compostés ou méthanisés, comme les déchets de jardin, les épiluchures, la nourriture et les liquides alimentaires) représentent 35,4 % des ordures, soit la plus grosse fraction (458 000 tonnes). Ils sont suivis des **objets composites** (17,9 %, 232 000 tonnes) et des **matières plastiques** (13,4 %, 174 000 tonnes). Ces trois fractions réunies constituent près de deux tiers des ordures. Le tiers restant est composé d'onze autres catégories (voir graphique 1).



Fiche d'information

Évolution des déchets urbains

Au cours des dernières décennies, la quantité de déchets urbains a augmenté en continu, tout comme la population. Cependant, la proportion d'ordures ménagères provenant des ménages a considérablement diminué, pour atteindre aujourd'hui 148 kg par personne et par an, soit une baisse de 58 kg depuis 2012. Les efforts de développement de l'infrastructure de recyclage et les mesures de sensibilisation de la population continuent de porter leurs fruits (voir graphiques 2 et 3).










Fiche d'information

Biodéchets et pertes alimentaires

Afin d'obtenir des résultats plus détaillés concernant les pertes alimentaires, l'étude a adopté une répartition plus fine des **biodéchets** : viande et poisson ; produits laitiers, œufs et margarine ; fruits et légumes crus ; liquides alimentaires ; denrées alimentaires autres, cuites et transformées, et épiluchures. Les déchets de jardin sont toujours comptabilisés parmi la fraction générale de biodéchets.

Les **épiluchures** représentent la plus grosse fraction annuelle de biodéchets (15,5 %, 22,9 kg par personne). Suivent les **denrées alimentaires autres** (11,1 %, 16,5 kg par personne), puis les **fruits et légumes crus** (3,9 %, 5,7 kg par personne). Ces trois catégories de biodéchets constituent l'essentiel des biodéchets dans les ordures ménagères (voir graphique 3).

Type de déchet	Description	Quantité (kg par personne et par an) pondérée par la population	Proportion des ordures (%)
 Épiluchures	<ul style="list-style-type: none"> Épiluchures de fruits et légumes Croûtes de fromage Os Arêtes Coquilles d'œufs Coquilles de noix Sachets de thé et marcs de café 	22.9	15.5 %
 Denrées alimentaires autres, cuites et transformées	<ul style="list-style-type: none"> Restes de repas (aliments transformés et cuits) Pâtes et riz Pain et autres articles de boulangerie Farine et sucre Chocolat Huiles alimentaires et de friture Aliments secs pour animaux 	16.5	11.1 %
 Fruits et légumes crus	<ul style="list-style-type: none"> Fruits Légumes, salades (produits lavés et emballés compris) Champignons Pommes de terre crues 	5.7	3.9 %
 Viande et poisson	<ul style="list-style-type: none"> Viande fraîche Charcuterie (viande séchée comprise) Poissons entiers, fruits de mer et leurs parties comestibles Restes de viandes provenant de la nourriture pour animaux 	2.2	1.5 %
 Déchets de jardin	<ul style="list-style-type: none"> Plantes en pot avec terre Branches, brindilles, feuilles Herbe/gazon coupé, fleurs 	2.2	1.5 %
 Produits laitiers, œufs, margarine	<ul style="list-style-type: none"> Fromage Beurre Yogourt, séré et autres produits laitiers Margarine Œufs Lait 	2.1	1.4 %
 Liquides alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Restes de bouteilles non vides (boissons sucrées, jus de fruit, etc.) 	0.7	0.5 %
Total		52.4 *	35.4 %

* En raison des arrondis, il peut y avoir des différences.

Par rapport à 2012, la fraction de pertes alimentaires dans les ordures ménagères a augmenté, passant de 15,2 % à 18,4 %. Toutefois, cette hausse s'explique par une diminution plus marquée des autres catégories de déchets tels que le verre, le papier et les plastiques.

Fiche d'information

Les biodéchets (18,9 kg par personne) représentent près de deux tiers du potentiel total de matières valorisables dans les ordures (31,3 kg par personne).

Matières plastiques

Les quantités totales de plastiques ont baissé au fil des décennies, en particulier depuis la dernière analyse de la composition des ordures en 2012. Tandis que les ordures contenaient 249 000 tonnes de plastiques en 2012, elles n'en comptent plus que 174 000 tonnes en 2022, soit 13,4 % de la quantité totale des ordures. La grande majorité de ces matières plastiques (10,4 %) sont des bouteilles (p. ex. de lait, d'huile, de produit de lessive ou de shampooing) et d'autres emballages plastiques (p. ex. pour la viande ou le fromage). Seule une infime proportion (2,5 %) est imputable à d'autres objets comme les CD, le caoutchouc, le plexiglas et les jouets en plastique. Il est réjouissant de constater que la part des bouteilles à boissons en PET est très faible (0,5 %).

De nombreuses communes proposent désormais des points de collecte pour les matières plastiques. Certains types de plastiques peuvent également être déposés chez les grands distributeurs. La quantité de matières plastiques dans les sacs poubelles continue ainsi de diminuer. Le poids de nombreux emballages plastiques a par ailleurs été réduit.

Comparaison détaillée avec d'anciennes analyses

Une comparaison avec les analyses de 1993, 2002 et 2012 montre de nettes diminutions des quantités pour toutes les fractions. S'agissant du papier, du carton et du verre, cela s'explique par une offre de collecte satisfaisante, établie de longue date. En ce qui concerne les plastiques, c'est surtout au cours des dix dernières années que les solutions de collecte des matières plastiques mixtes et de collecte sélective (p. ex. bouteilles en plastique) se sont développées (voir graphique 5).

